

## **Titre : L'institution de l'esprit objectif**

**Résumé :** Le présent travail est une tentative de relecture des *Grundlinien der Philosophie des Rechts* de Hegel. Au moyen d'un concept d'institution redéfini, il vise à “répéter” (wiederholen) certains problèmes fondamentaux de la doctrine hégélienne de l'esprit objectif. Il s'agit d'abord de contribuer à identifier l'objet d'une anthropologie politique du social, comprise comme anthropologie des espaces de réflexivité - c'est là ce que l'on peut appeler la dimension sociale de l'institution, ou esprit objectif des institutions (Chap. I) ; ressaisir ensuite l'architecture théorique latente qui permet l'appréhension concrète de cette dimension, en mettant au jour l'emploi et la « fonction » du spéculatif dans l'analyse de l'épreuve politique de la contingence – ce sera révéler la dimension politique de l'institution (Chap. II) ; enfin, arriver à ce qui est en régime hégélien le véritable point de départ ou point d'émergence qui rend effectives les deux figures (sociale et politique) qui ici le précèdent logiquement – c'est là ce que l'on peut appeler la dimension historique de l'institution, ou institution de l'esprit objectif (Chap. III). Par cet ordre logique à rebours compréhensif, l'enjeu général est bien de procéder, au niveau d'une philosophie du politique, à une genèse différenciée de ce qui doit être compris comme institution.